

En conséquence Mgr l'archevêque autorise et recommande la récitation et le chant de ces Litanies du Sacré-Cœur de Jésus dans toutes les églises et chapelles publiques du diocèse de Montréal. Ces pieuses invocations pourront être chantées, ou récitées, à tous les exercices en l'honneur du Sacré-Cœur, plus particulièrement les premiers vendredis du mois, et aux processions du Très Saint-Sacrement. Il est à désirer, en outre, que s'introduise dans les communautés religieuses et les familles chrétiennes l'usage de les réciter le vendredi à la prière du soir.

Oui, espérons que les fidèles aimeront à redire souvent ces invocations ardentes et substantielles, dans le sanctuaire du foyer domestique comme dans la vie paroissiale. « Elles résument, avec autant d'exactitude que de concision, observe un pieux évêque, les dogmes fondamentaux de notre sainte religion : l'Incarnation, la Rédemption, l'Eucharistie ; elles nous offrent le mémorial complet des miséricordes divines à notre égard et des vertus dont Notre-Seigneur a donné l'exemple. Aucune prière ne pourrait être plus agréable au bon Maître ni plus efficace pour nous obtenir, selon le vœu de l'Apôtre, une entière conformité à ses sentiments. »

« Ces invocations, écrit un autre évêque, sont comme des traits enflammés d'une piété vive, ardente et affectueuse ; ce sont les cris d'un cœur plein de repentir, de confiance, de reconnaissance et d'amour ; ce sont les transports d'une âme qui exhale ses tristesses, ses joies et ses pieux désirs. »

Nous donnons ci-après le texte authentique de ces Litanies, avec une traduction française approuvée par l'ordinaire.

On remarquera que ces invocations sont au nombre de trente-trois. Ce chiffre, d'un symbolisme sacré, a été fixé par la Congrégation des Rites en l'honneur des trente-trois années de la vie de Notre-Seigneur sur la terre, et pour l'atteindre elle a augmenté les litanies de Marseille de six invocations empruntées à d'autres formules de prières déjà existantes.

Ajoutons enfin que ces Litanies se rattachent, comme le démontre le cardinal Perraud dans sa belle lettre pastorale, « de la façon la plus directe aux révélations de Paray-le-Monial et à la mission dont Marguerite-Marie Alacoque fut investie ».